



Lancement de CGPC Assurances

Assurances, [courtage](#), [prévoyance](#), assurance-vie

L'Association française des conseils en gestion de patrimoine certifiés (CGPC), lance CGPC Assurances dont l'objectif est de devenir une association de représentation des [courtiers](#) et [mandataires d'intermédiaire d'assurances en prévoyance](#) et IARD et assurance-vie .

En 2021, la loi imposera en effet aux intermédiaires d'assurance d'adhérer à une association professionnelle agréée en charge de l'accompagnement et du suivi de leur activité au plan de la conformité à la réglementation. Le respect par eux d'un code de bonne conduite, leur contribution à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le [financement](#) du terrorisme et la qualité de leur traitement des données personnelles dont ils disposent, seront plus que jamais au cœur des préoccupations du régulateur.

CGPC Assurances propose à ces professionnels un pack d'accompagnement afin d'engager dès à présent l'amélioration de leur conformité :

- **un audit d'auto-évaluation** en ligne du niveau de cette conformité aisé à réaliser ;
- **un code de bonne conduite** accompagné de documents types à utiliser pour appliquer la nouvelle réglementation ;
- **une formation à distance** sur le thème « *Être conforme à la réglementation en tant qu'intermédiaire en distribution d'assurances* » permettant d'appréhender le contenu du code et la bonne manière de le mettre en œuvre ainsi que de définir un programme d'amélioration de la conformité.

En tant que [membre](#) de [CGPC Assurances](#) , lesdits professionnels bénéficieront de plus d'une assistance juridique, fournie par les juristes de Covéa protection juridique, ainsi que de l'accès à un service de [médiation](#) rendu par La médiation de l'[assurance](#).

[CGPC](#) a par ailleurs déposé un dossier à l'AMF pour redevenir une association représentative de CIF et lancera très prochainement [CGPC IOBSP](#), la co-régulation concernant également ces intermédiaires du monde du [crédit immobilier](#).

*« Nos conseillers [certifiés CIF](#) nous demandent "un guichet unique" pour leur accompagnement et leur représentation. Nous ne pouvons pas rester sourds à cette demande. Nous avons donc déposé un dossier pour redevenir une association agréée par l'AMF, à travers [CGPC CIF](#), en même temps que nous prenons nos dispositions pour donner corps à [CGPC Assurances](#) , [CGPC IOBSP](#) et [CGPC Immobilier \(Carte T\)](#) », explique **Raymond Leban, président de CGPC.***